

Bienvenue !

L'Espace des Possibles vous accueille

« *Espace - Jardiner ses possibles* », votre association. *Tout un état d'esprit : participation, initiative, engagement... Être solution dans la mesure du possible !*

Nous organisons nos rencontres autour d'un concept original de vacances apprenantes et créatives. La vie s'organise à partir des propositions et des initiatives de ses membres. C'est une démarche légère mais aussi exigeante qui demande d'être centré, ouvert et **de tenir debout**. Le possible n'est pas donné au départ, il se construit. Chacun se l'approprie en articulant plaisir et réalité. Renseignez vous sur l'espace potentiel de Winnicott : <https://psy-enfant.fr/donald-winnicott/> et <https://www.youtube.com/watch?v=MaKIEcpx1w>.

Votre participation fait partie du concept de base de nos rencontres. Elle a pour but de concilier harmonieusement les projets personnels et les nécessités de la collectivité. La contribution bénévole de chacun est un choix associatif basé sur une éthique de convivialité. Ce passeport d'accueil permet de gérer votre plaisir durant ces vacances et votre participation au projet.

L'esprit associatif est de faire son colibri

Chacun participe et donne **quelques heures de son temps aux tâches collectives**. C'est un atelier, une façon de s'impliquer dans le fonctionnement du lieu, une mini-formation ou des occasions supplémentaires de se rencontrer. Chacun, selon ses goûts et ses compétences, pourra s'investir dans les tâches ménagères, ou encore auprès des enfants, dans le jardinage... D'autre part, quelques minutes avant et après les repas, ou bien avant et après une activité, on se retrouve les manches pour la mise en place ou le rangement.

S'informer

Aux panneaux d'activités devant Terranga et sur le site Espace des Possibles, on retrouve les propositions d'activités, les petites annonces. Les informations générales ou touristiques (horaires de bus, SNCF, etc.) se trouvent à l'accueil.

L'Open space : L'Espace a la particularité de vous proposer de lancer une activité ponctuelle les soirs après 21h30, le mercredi après-midi et le samedi. Un système d'affichage sera dédié et le facilitateur-coordonateur sera en quête des talents et des propositions de : tennis, balades, visites, sport, topo sur la gestalt ou autre, débats, partages de vie, mini-conférences...

NOUVEAU cette année : le 9 - 11h : Nous créons le créneau open space " 9-11h", une occasion de prolonger le petit déjeuner. Buffet boissons chaudes pour les "sans" petit déjeuner.

Les temps de réunion :

- **Tous les jours**, apéritif souvent animé vers 19h, généralement à la guinguette, à Nymphéa ou devant Terranga.
- **Tous les jours**, la table d'information à l'apéritif de 19h15 vous informe sur les activités, infos pratiques et contribution à la vie quotidienne. Recueille vos idées et collecte les propositions pour les tâches collectives.
- **Samedi à Odyssea** : de 17h30 à 18h, **permanence pour les proposant** : répartition des salles et horaires d'ateliers. 18h réunion des proposant de la semaine à venir
- **Samedi** à la Guinguette : à 19h00 pot d'accueil et de présentation des ateliers
- **Samedi** à Terranga : 21h30 soirée rencontre pour mettre en liens vos offres et vos demandes, rencontre des proposant et Assemblée Générale pour l'organisation des tâches matérielles de la semaine.
- **Dimanche** dans la prairie (ou salle Terranga en cas de pluie) à partir de 11h30 et jusqu'à 13h00, **grand forum** pour s'inscrire aux ateliers auprès des proposant.
- **Dimanche** : de 9h30 à 10h30, réunion parents-enfants.
- **Dimanche** : de 10h30 à 11h30, réunion jeunes adultes.
- **Mardi** devant Terranga à 14h, conseil communautaire et prévisions pour tous.
- **Lundi** à Odyssea à 19 h 15, réunion pour tous.
- **Jeudi à Odyssea** à 19 h 15, réunion des proposant.
- **Samedi** à 9h30 bilan avec les proposant de la semaine écoulée.

La responsabilité de l'association : les activités sont librement organisées entre adhérents sous leur entière responsabilité. L'association Espace - Jardiner Ses Possibles ou la société SFRL ne sauraient être tenues pour responsables de tous dommages causés par des actions préjudiciables à soi-même ou à autrui. Consultez la charte diffusée sur le site Internet de l'association ou affichée à l'accueil, aux panneaux d'activités dans la prairie et à Terranga.

Association Espace « JARDINER SES POSSIBLES »

Coupon à détacher et à donner au moment de l'inscription

Étant adhérent de l'association, je suis d'accord avec les termes inscrits la charte de bonne conduite 2022, je m'engage à respecter les règles de bases de l'association. Je reconnais que la SFRL qui accueille sur le domaine Entre mer et forêt, ou l'association Espace - Jardiner ses possibles qui gère les ateliers ne saurait être tenue pour responsable des activités librement proposées, sous leur entière responsabilité, entre les adhérents de l'association. J'en prends donc l'entière responsabilité pour moi et ma famille (ici présente). Dans le cadre de la participation bénévole, je dispose d'une assurance responsabilité civile et d'une couverture maladie & accident.

Nom : Prénom :

Date : Signature précédée de la mention " lu et approuvé " :

Votre arrivée à « Entre Mer et Forêt »

ACCUEIL

Du 25 juin au 3 septembre 2022 assuré par Karine, Emma, Mathilde et Karine

Les horaires :

Samedi : 8H - 20H

Du Dimanche au Vendredi : 9H - 18H

À votre arrivée, quelques formalités :

- Régler votre solde de séjour (si nécessaire)
- Si vous ne l'avez pas envoyé au préalable, déposer un chèque de caution de 300 € (garantie matériel). Ce chèque vous sera renvoyé par courrier ou rendu à l'instant de votre départ, nécessairement après l'état des lieux de votre location.
- Vous faire remettre un badge personnel de séjour (indispensable pour l'accès aux repas et aux ateliers)
- Les personnes non inscrites ne peuvent visiter sans accord préalable.

Si vous arrivez en dehors des heures d'ouverture de l'accueil, installez-vous et merci de revenir dès sa réouverture.

La vie quotidienne sur le site Entre Mer et Forêt

Repas

Horaires :

- Petit déjeuner entre 7h45 et 9h45, les denrées sont à consommer sur place (réservation à la réception)
- Déjeuner entre 12h15 et 14h
- Snack de 11h à 23h non-stop
- Dîner entre 20h00 et 21h30

RÈGLEMENT DES REPAS à la caisse du restaurant en espèces, chèques, carte bancaire ou tickets restaurant.

Les repas sont préparés avec des produits et des légumes de très grande fraîcheur. Nous intégrons aussi des ingrédients bio, tout cela en proposant des tarifs contenus. La participation de chacun permettra de garder le bon niveau de restauration qu'« Entre mer et forêt » a choisi de vous offrir dans un esprit de qualité.

Dans votre location

Merci d'éteindre les lampes lorsque vous sortez. Dans les locations partagées, votre voisin appréciera votre discrétion ainsi que les gestes de rangement et de nettoyage des lieux communs.

Respect des autres

Le nombre d'activités et la liberté offerte implique des responsabilités à l'égard des autres : prendre une douche avant un massage, avant l'entrée dans le hot-tub ou la piscine ; réduire le bruit pour respecter la tranquillité et le sommeil des autres.

Enfants

Les enfants restent toujours sous la responsabilité de leurs parents qui veillent à leur sécurité et à ce qu'ils ne dégradent pas les lieux. Cela n'empêche pas les autres personnes d'intervenir si nécessaire. (C. F. La charte des enfants et des adolescents distribuée par l'accueil et affichée). La présence des parents aux réunions et leur implication dans l'organisation des activités est indispensable pour que leurs enfants et ados puissent suivre les activités.

Photos

Les photos prises dans le cadre familial ou amical sont autorisées. Par contre, si vous voulez photographier des groupes, des ateliers, les festivités ou le site, merci de venir à l'accueil où l'on vous remettra un badge de photographe autorisé ! (Sous conditions)

Environnement : adoptez une bio attitude !

« Entre Mer et Forêt » est un village de pleine nature, merci de respecter la flore et la faune. Chaque année, nous embellissons le domaine en plantant de jeunes arbres.

Recyclage : Merci de veiller au tri de vos déchets : les bouteilles plastiques, boîtes de conserve, tous cartons alimentaires sont à entreposer dans un container noir et jaune situé à l'entrée du domaine. Le reste est recueilli à part et à jeter dans les containers verts. Un container à verre se trouve à l'extérieur du parc (en sortant à gauche).

Sécurité : veillez à ne pas vous approcher des berges de l'étang qui sont irrégulières. Les lieux sont escarpés, soyez précautionneux quand vous marchez (attention aux irrégularités du sol, aux pommes de pin ...). La nuit, le camping est peu ou pas éclairé. Chacun doit avoir une lampe de poche personnelle.

Fumeurs

Tous les locaux sont non-fumeurs. Merci d'utiliser votre cendrier personnel ou les cendriers sur place et de ne pas jeter vos cendres ou vos mégots au sol.

Voitures

Le lieu doit sa sécurité et sa tranquillité à l'absence de voiture stationnant sur le site. En dehors du déchargement et du chargement, n'oubliez pas de garer votre véhicule sur le parking à l'entrée du terrain. Respectez la limitation de vitesse à 10 km/h maximum.

Jacuzzi, sauna, hammam, terrain de tennis

Tous ces équipements sont utilisables sous votre contrôle, en prévenant le coordinateur

- ✓ Jacuzzi : prendre une douche avant et après usage, remettre la bâche après utilisation.
- ✓ Terrain de tennis et table de ping-pong : raquettes à disposition à la logistique.
- ✓ Horaires de la logistique : tous les jours 9h - 13h / 15h - 19h sauf le mercredi

Aménagement

- Les travaux autour des salles Odyssea et Terranga ont permis de mettre en place un accès pour personnes à mobilité réduite.
- Pour votre confort, des WC et des lavabos sont disponibles à l'entrée du self.

En cas d'urgence

Prévenir un responsable à partir du téléphone du restaurant : composer le 12 ou le 15 accueil (en journée) ou le 06 11 19 88 46 (responsable du lieu) ; Pompiers 18, Samu 15, Police 17.
Médecins à Meschers : 05 46 02 73 50 ou 05 46 02 70 15 ; Dentiste à Meschers : 05 46 02 59 32 ou 05 46 02 59 27.
Centre hospitalier de Royan : 05 46 39 52 52 ; Centre anti-poison de Bordeaux : 05 56 96 40 80.

Formalités de départ

BADGES, CARTONS VOITURE & TENTE, CARTE MAGNÉTIQUE SONT A RESTITUER EN FIN DE SÉJOUR.
Nécessaire pour récupérer sa caution.

Vous louez tente, caravane, mobil home ou chambre, préparez votre départ du samedi

Vous occupez votre location jusqu'à **samedi matin 9 H.**

• Dès Jeudi : prévoyez l'heure de l'état des lieux du samedi (jour de départ) en prenant rendez-vous à la réception.

- **Samedi matin**, merci de :
- - ❖ **nettoyer la location** : balayer, passer la serpillière, vider la poubelle en respectant le tri sélectif, nettoyer lavabo et/ou évier et paillasson, pour mieux accueillir la personne qui vous suivra. S'il vous manque des produits ou du matériel, merci de les demander à l'accueil.
 - ❖ **Draps & couvertures** : merci de les laisser dans les locations. Ne pas les rapporter à l'accueil.
 - ❖ **Faire vérifier les lieux à l'heure prévue et laisser les clefs** à l'équipe de l'entretien présente sur le terrain. Si tout est OK (propreté et mobilier complet), il vous sera remis un **papier signé** que vous remettrez à l'accueil au moment de votre départ.

Si la location n'est pas libre, nettoyée et vérifiée à 11h, nous facturons 80 € par hébergement

- ❖ **Pour les campeurs**, ramener à l'accueil les couvertures et duvets que vous avez pu louer.
Les matelas pneumatiques sont à ramener à la logistique.

LE RESPECT DE CETTE PROCÉDURE VOUS PERMETTRA DE RÉCUPÉRER VOTRE CAUTION.

Vous quittez le site hors des heures d'ouverture de l'accueil

- Libeller une enveloppe à votre adresse (enveloppes en libre service à l'accueil 24h sur 24)
- Indiquer la date et l'heure de votre départ au dos de l'enveloppe. Y mettre vos clefs de location, votre badge de séjour, votre carton voiture et/ou tente.
- Déposer l'enveloppe dans la boîte de départ sous le préau de la réception.
- Laisser les couverture(s), draps, taie(s) d'oreiller, duvet(s) que vous avez pu louer à l'intérieur de la location.
- Nous procéderons à l'état des lieux de votre location après votre départ
- Si tout est OK, nous vous renverrons le chèque de caution par courrier.

**Toute l'équipe de « Entre Mer et Forêt » vous souhaite
un séjour enrichissant**